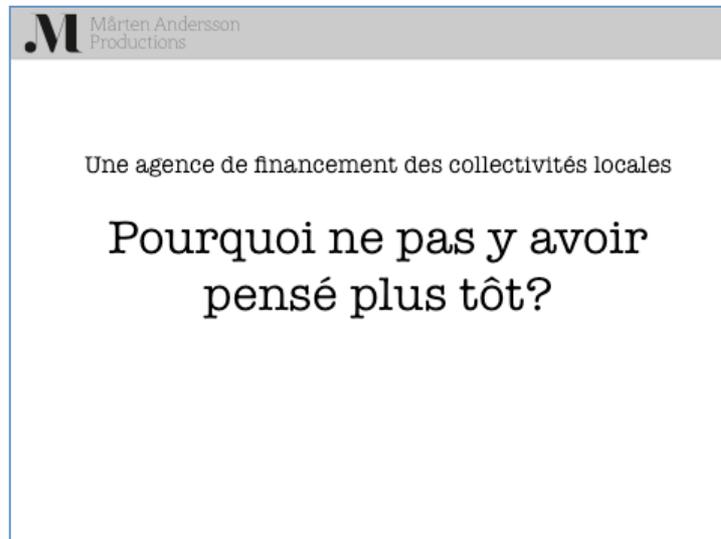


Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous citer un gros titre relevé dans un journal néo-zélandais lorsque l'agence de financement des collectivités locales a été formée en 2011.



Je pense que c'est là un point de vue propre aux pays où des agences de financement des collectivités locales ont déjà été introduites.

En 1986 j'ai pris l'initiative de mettre en place Kommuninvest, l'Agence de financement des collectivités locales suédoises, dont j'ai été le président pendant quinze ans, jusqu'en 2001. J'ai également le privilège de participer, en tant que conseiller, au projet de formation d'une agence de financement des collectivités locales en France.

Mais, une agence de financement des collectivités locales, qu'est-ce que c'est?

Agence de financement des collectivités locales en bref

- Fournir des prêts aux collectivités locales
- La taille joue un grand rôle
- Entité spécialisée
- Potentiel solvabilité élevée
- Réductions des coûts de financement
- Réductions des coûts de traitement
- Pouvoir stimuler la concurrence et dynamiser le marché financier
- Inciter à l'amélioration de la solvabilité locale
- Transférer des connaissances



- La majorité des collectivités locales sont petites, et n'ont pas besoin d'emprunter des quantités suffisamment importantes pour avoir accès aux marchés financiers.
- L'objectif principal des collectivités locales n'est pas d'être experts en matière de financement, mais de produire des services publics.
- Une agence de financement doit travailler dans un marché ouvert comme complément à d'autres sources de financement.
- Seules les collectivités locales ayant une situation financière satisfaisante peuvent emprunter à l'agence.
- On transfère des connaissances : l'agence organise des conférences et des ateliers de travail pour les membres.

Kommuninvest, c'est l'une des cinq « véritables » agences de financement pour les collectivités locales en Europe du Nord.

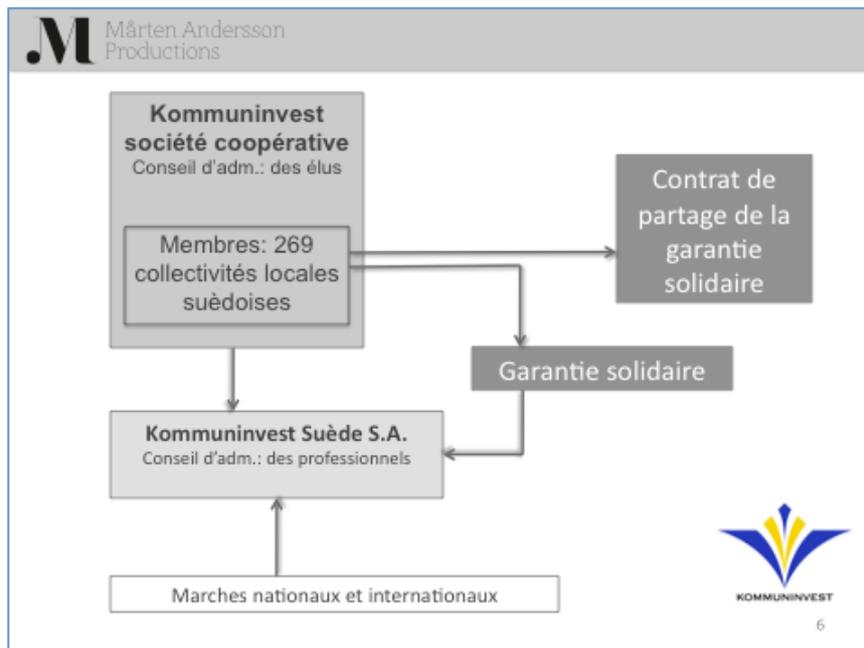
Kommune Kredit	Kommuninvest Sverige	MuniFin
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MEMBRES: LES COLLECTIVITÉS LOCALES	ORGANISATION AUX DEUX ÉTAGES: SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MEMBRES: LES COLLECTIVITÉS LOCALES S.A.	S.A.
GARANTIE SOLIDAIRE	GARANTIE SOLIDAIRE	GARANTIE DE MUNICIPAL GUARANTEE BOARD
AAA/AAA	AAA/AAA	AAA/AAA
CRÉÉ EN 1899	CRÉÉ EN 1986	CRÉÉ EN 1990

Kommuninvest et l'agence Danoise, Kommunekredit, sont formées comme des sociétés coopératives, avec des garanties solidaires des collectivités locales. En Suède, Kommuninvest est une structure à deux étages, où la société coopérative est le propriétaire d'une SA.

Kommunalbanken Norge	NWB BANK
S.A.	S.A.
PROPRÉTEUR: L'ÉTAT NORVÉGIEN	PROPRÉTEURS: 81% WATERSHAPPEN 2% PROVINCES 17% L'ÉTAT PAYS-BAS
AAA/AAA	AAA/AAA
CRÉÉ EN 1926	CRÉÉ EN 1954

L'agence norvégienne a été créée quand les collectivités locales norvégiennes avaient de grandes difficultés de financement, et la création de Kommunalbanken résulte, par conséquent, d'une initiative du gouvernement.

L'exemple suédois, Kommuninvest, fonctionne globalement selon le schéma suivant :



Chaque collectivité locale décide si elle souhaite devenir membre de la société coopérative de Kommuninvest. La société coopérative peut accorder ou refuser la demande. La cause de refus est strictement dépendante de la situation financière de la collectivité locale. Et quand la collectivité locale sera devenue membre, Kommuninvest analysera la qualité de crédit de cette entité deux fois par an. Si la qualité s'est détériorée, Kommuninvest a le droit de refuser d'accorder un crédit ou même d'exclure cette collectivité locale.

Aujourd'hui la société coopérative de Kommuninvest a 269 membres. Il y a 310 collectivités locales en Suède. Chaque année de nouvelles collectivités locales font la demande pour en devenir membres.

Dans le conseil d'administration de la société coopérative on trouve uniquement des élus des collectivités locales. La société coopérative est le propriétaire de Kommuninvest i Sverige AB, où l'on gère toutes les opérations financières.

Quand une collectivité locale devient membre, il faut que l'entité signe la garantie solidaire et également le contrat de partage de la garantie solidaire.

La garantie n'a jamais été mise en œuvre. Pour les plus anciennes agences de financement des collectivités locales cette garantie n'a jamais joué tout au long du vingtième siècle.

Ce système, de Kommuninvest, fonctionne parfaitement bien depuis plus de 25 années. Il est à noter que loin de fragiliser le système, la crise financière a, au contraire, renforcé la performance globale de Kommuninvest par le biais d'un accroissement sensible de sa part de marché.

Aujourd'hui Kommuninvest a une notation AAA de S&P et Moody's.

Problèmes de démarrage

Quand j'ai travaillé sur le développement de Kommuninvest dans les premières années, je me suis heurté à trois grands problèmes.

M Märten Andersson
Productions

Problèmes de démarrage

- Les banques défendent leurs parts de marché
- Obstacles bureaucratiques
- Réticence au départ des collectivités locales à coopérer



- Les banques défendent leur part de marché : Le problème n'est plus la même aujourd'hui en effet les banques ne sont plus aussi intéressées par les collectivités locales qu'auparavant.
- Obstacles bureaucratiques : Le rôle des fonctionnaires de l'État est de travailler au sein d'un système existant. Par conséquent ils ne sont généralement pas très ouverts à de solutions nouvelles. C'est la même chose dans tous les pays.
- Une réticence au départ de la part des collectivités locales à coopérer: c'est normal, mais cela change rapidement quand on voit les résultats de l'agence.

On peut ajouter que, dans le cas français, le démantèlement en cours de Dexia et la création d'une nouvelle banque au sein de la Banque Postale créent une

confusion supplémentaire. Quel que soit l'avenir de Dexia au sein de la Banque Postale, une Agence publique est nécessaire pour offrir sur le long terme une réelle diversification aux collectivités locales.

Des agences de financement des collectivités locales existent également dans d'autres continents. En voici quelques exemples:



Deux provinces canadiennes ont des agences, plusieurs États américains, la Nouvelle Zélande, le Japon ont également des agences.

L'agence de la Nouvelle-Zélande a été créée l'année dernière.

Le modèle des agences Scandinaves pourrait-il être introduit en France?

Chaque pays a ses conditions propres et la France est un grand pays avec un grand nombre de collectivités locales. Mais il ya aussi de nombreuses similitudes entre les systèmes municipaux de l'Europe. Je crois que le modèle scandinave peut être une bonne source d'inspiration pour une agence française. Dans notre travail de création d'une agence en France, nous avons utilisé plusieurs caractéristiques de ces agences existantes, mais en les adaptant à la réalité française.

Un exemple important est que nous avons proposé une structure à deux étages, avec un EPIC, véritable organe politique confiant des missions de gestion à une S.A. qu'il détient, cette dernière ayant vocation à exercer sa mission de la manière la plus indépendante possible.

Je suis convaincu que la formation d'une agence de financement des collectivités locales est une bonne chose pour la France, pour les raisons suivantes:

- L'agence fournira des prêts à faible coût qui facilitent les investissements dans les collectivités locales. Ces investissements sont cruciaux pour le développement de la France et le maintien de la croissance.
- L'agence supervisera la solvabilité des collectivités locales et offrira des raisons pour améliorer cette solvabilité. Ce qui allègera le fardeau pour l'État. A terme, elle concentrera la masse d'informations financières nécessaire à la bonne compréhension de ce secteur. Ce sera, pour les associations nationales d'élus un outil utile et précieux.

Le vrai gagnant de cette proposition de créer une agence de financement est, outre les collectivités locales, l'État français lui même.

